

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant JOANIE LEPAGE	Numéro de permis 2015978	Date d'inspection Le 24 juin 2021	
Nom de l'établissement Garderie chez Nini		Numéro de téléphone (506) 235-0436	
Adresse 6395 17 Route Saint-Quentin NB E8A 2J8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.

Lors de ma visite, les enfants sont aller à l'extérieur.

Il est recommandé de ne pas utiliser les modules suivants: Tout module de plus de 2.5m de hauteur n'ayant pas la surface protectrice exigée(30 cm) ou autre selon le manuel de l'équipement de jeux.

Il a été discuté avec l'exploitante de vérifier au prêt de son assurance et de demander une lettre sur la protection de celle-ci concernant la surface protectrice de la surface de jeux.

original signé par  
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 juin 2021

Date

original signé par  
Joanie Lepage

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 juin 2021

Date